

Les ménages ont réduit leurs placements financiers entre 1995 et 2000

La valorisation de leurs actifs a cependant accru leur patrimoine financier. Le recours aux fonds d'investissement se développe très vite au détriment de la détention d'actions en direct

Comme souvent pendant les périodes fastes de l'épargne et des placements en tous genres, financiers et immobiliers, le mouvement s'accompagne chez les ménages d'un recours de plus en plus im-

portant au crédit pour financer notamment des acquisitions immobilières.

Conséquence, le taux des placements financiers rapporté au revenu disponible diminue comme dans l'Union européenne entre 1995 et 2000 de 12,5 % à 9,5 %. Mais ce phénomène de fond n'est pas visible à la surface car il s'accompagne d'une forte valorisation des placements financiers, de l'apparition sur les marchés financiers de plus-values importantes, a expliqué André Babeau, président du conseil d'orientation de l'Observatoire européen de l'épargne - OEE. A l'occasion de la publication d'un numéro spécial de la Revue d'économie financière auquel a collaboré étroitement l'OEE, André Babeau a souligné que les placements se sont orientés vers les fonds d'investisse-

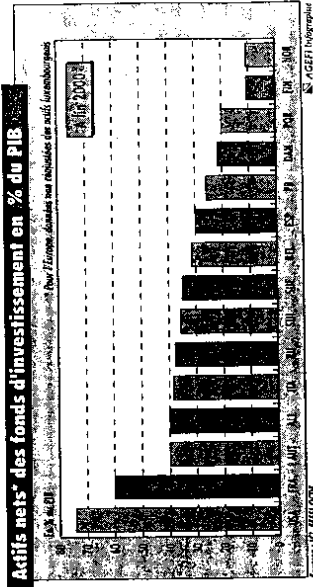
ment en actions et les contrats d'assurance vie en unités de compte jusqu'au début 2000. Rapidement, les épargnants espagnols, finlandais, italiens, portugais et néerlandais se sont retirés de ces placements à la recherche de la sécurité. Allemands, Belges, Français et Britanniques ont attendu une année de plus pour tirer les conclusions de la baisse des marchés boursiers.

Second constat, la détention d'actions en direct par les ménages européens se marginalise en dépit du battage médiatique des courtiers en ligne en 1999 et 2000. La mise sur le marché d'entreprises publiques, vecteur traditionnel d'un actionariat direct et populaire, n'y a rien fait. L'essor de l'industrie financière et la multiplication des fonds d'investissement - quelque 25 000 dans l'Union européenne contre

7 000 aux Etats-Unis - ont joué un rôle structurant. Aujourd'hui, l'aversion au risque est généralisée en Europe et « un nouvel équilibre est à trouver à moyen terme entre fonds à revenus fixes et fonds à revenus variables ».

La Revue d'économie financière du Commissariat général au Plan.

▲ G.M.



PATRIMOINE FINANCIER PAR TETE A LA FIN 2000

	en euros
Belgique	77 451
Pays-Bas	74 020
Royaume-Uni	69 381
France*	54 787
Danemark	46 338
Italie**	44 586
Allemagne	43 630
Finlande*	38 942
Autriche	38 217
Suède	34 300
Espagne	28 630
Portugal (1999)	21 190
Moyenne	48 845

* : la prise en compte des actions non cotées a-avoir participations - pour conséquence de majorer leur patrimoine par tête. Sources : Observatoire de l'épargne européenne-Eurostat